



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	USG® Metal System Ceiling Panels and Trim (Aluminum)
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	43601003001
Autres produits	Paraline® Linear Specialty Ceiling Panels, Paraline Plus™ Linear Specialty Ceiling Beams (Aluminum), Celebration™ Specialty Metal Ceiling Panels, Curvatura™ 3-D Ceiling System Panels, Libretto™ Gridless Metal Ceiling System Panels, Panz® Metal Specialty Ceiling Panels(Aluminum, incl. trim), Pixels® Metal Ceiling Panels, Compàsso™ Suspension Trim (Aluminum), Celebration Torsion Spring F-Mold, Geometrix™ 3D Metal Ceiling Panels, Celebration™ Canopies
Synonymes	Ossature de plafond, ossature de plafond spécialisée, moulure d'ossature de plafond
Usage recommandé	Pour l'intérieur.
Restrictions d'utilisation	Utiliser conformément aux recommandations du fabricant.
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Nom de la société	USG Interiors, LLC
Adresse	550 West Adams Street Chicago, Illinois 60661-3637
Téléphone	1-800-874-4968
Site Web	www.usg.com
Numéro de téléphone d'urgence	1-800-507-8899

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger	Aucune.
Mention d'avertissement	Aucune.
Mention de danger	Aucune.
Conseil de prudence	
Prévention	Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Intervention	Consulter un médecin en cas de malaise.
Stockage	Conserver comme indiqué dans la section 7.
Élimination	Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA) Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires Les produits d'aluminium tels que vendus ne présentent pas un risque par inhalation, ingestion ou contact cutané. Toutefois, les procédés individuels des clients (comme la soudure, le sciage, le brasage, le meulage, la projection abrasive et l'usinage) peuvent mener à la formation de vapeurs, de poussière (combustible ou autre) ou de particules qui peuvent présenter une variété de risques pour la santé. L'aluminium fondu est également dangereux.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Aluminium		7429-90-5	> 95
Manganèse		7439-96-5	≤ 1.5

Remarques sur la composition Ce produit est constitué d'un alliage d'aluminium qui contient jusqu'à 1,5 % de manganèse. La liste suivante identifie d'autres éléments qui peuvent être présents dans l'aluminium ou qui peuvent comprendre des composés présents dans l'aluminium : cuivre, fer, silicium, zinc.

4. Premiers soins

Inhalation En raison de la nature physique de ce produit, l'inhalation est peu probable. Il n'existe aucun effet connu sur la santé à la suite d'une inhalation.

Contact avec la peau Les arrêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau. Les coupures ou abrasions doivent être traitées sans attendre par un nettoyage minutieux de la zone affectée. Demander une assistance médicale pour les coupures ou les écorchures graves.

Contact avec les yeux Les arêtes et entailles vives (lorsque présentes) peuvent causer des coupures et une irritation. Si un œil est coupé ou autrement lésé, demander une assistance médicale.

Ingestion En raison de la nature physique de ce produit, l'ingestion est peu probable. Il n'existe aucun effet connu sur la santé à la suite d'une ingestion.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la santé.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est conscient des substances en cause.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des agents extincteurs de classe D sur les fines, les copeaux, la poussière ou le métal fondu.

Agents extincteurs inappropriés NE PAS utiliser d'agents extincteurs halogénés sur les fines, les copeaux ou la poussière. NE PAS utiliser d'eau pour les incendies qui mettent en cause un métal fondu. Ces agents extincteurs réagiront avec un métal en combustion.

Dangers spécifiques du produit dangereux Pas de risque d'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Méthodes particulières d'intervention Sous forme de vrac, ce produit n'est pas combustible. Pour les incendies qui mettent en cause des fines, des copeaux, de la poussière ou de l'aluminium fondu, utiliser des agents extincteurs de classe D. NE PAS utiliser d'eau ou autres liquides, ou des agents extincteurs halogénés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Voir la section 8 de la fiche signalétique pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Aucun procédé spécifique de nettoyage. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement Aucune.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Les arrêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau. Sortir de l'emballage avec précaution et manipuler avec soin. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Les pièces qui chutent peuvent poser un risque de blessure. Ne pas entreposer de boîtes ouvertes ou des pièces individuelles à une hauteur supérieure à celle du torse. Conserver à l'écart de matières incompatibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés	Une aération n'est normalement pas nécessaire.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité approuvées.
Protection de la peau	
Protection des mains	Il est de bonne pratique industrielle de minimiser le contact avec la peau. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
Protection de la peau	
Autre	Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.
Protection respiratoire	Non nécessaire dans des conditions normales.
Dangers thermiques	Aucune.
Considérations d'hygiène générale	Manipuler conformément à de bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide.
Forme	Tés métalliques.
Couleur	Divers.
Odeur	Odeur faible à nulle.
Seuil olfactif	Sans objet.
pH	Sans objet.
Point de fusion et point de congélation	648.89 °C (1200 °F) (métal de base (aluminium))
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet.
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Sans objet.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Sans objet.

Tension de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	2.7 (H ₂ O = 1)

Solubilité

Solubilité (eau)	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Sans objet.
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Température de décomposition	Sans objet.
Viscosité	Sans objet.

Autres informations	
Masse volumique apparente	170 livres/pied ³
COV (% en poids)	0 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Non disponible.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peu probable du fait de la forme du produit.
Contact avec la peau	Les arrêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau. Dans les conditions normales de l'utilisation visée, ce produit ne pose pas de risque pour la peau.
Contact avec les yeux	Le contact avec des arêtes ou entailles vives (lorsque présentes) peut couper l'œil et causer des lésions oculaires.
Ingestion	Peu probable du fait de la forme du produit.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les arêtes et entailles vives (lorsque présentes) peuvent causer des coupures et une irritation.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Aucune.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Les arrêtes et les entailles (lorsque présentes) peuvent être acérées et couper la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact avec des arêtes ou entailles vives (lorsque présentes) peut couper l'œil et causer des lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire	Données non disponibles.
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune propriété mutagène attendue.

Cancérogénicité Ne devrait pas.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Non inscrit.

Rapport NTP sur les produits cancérogènes

Non inscrit.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

Toxicité pour la reproduction Ne devrait pas présenter un risque pour la reproduction.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Aucune donnée disponible, mais aucun prévu.

Danger par aspiration En raison de sa forme physique, le produit ne pose pas de danger à l'aspiration.

Autres informations On a noté aucun autre effet spécifique aigu ou chronique sur la santé.

12. Données écologiques

Écotoxicité Non présumé être nocif pour les organismes aquatiques.

Persistence et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune bioaccumulation n'est attendue.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Les métaux contenus dans ce produit sont recyclables. Éliminer conformément aux règlements applicables fédéraux, municipaux et de l'état.
Règlements locaux d'élimination	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Code des déchets dangereux	Non réglementé.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. Informations relatives au transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Manganèse (CAS 7439-96-5) Inscrit

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger
 Danger immédiat - Non
 Risque différé - Non
 Danger d'incendie - Non
 Danger lié à la pression - Non
 Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Dénomination chimique	Numéro d'enregis	% en poids.
Aluminium	7429-90-5	> 95
Manganèse	7439-96-5	≤ 1.5

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Manganèse (CAS 7439-96-5)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Aluminium (CAS 7429-90-5)
Manganèse (CAS 7439-96-5)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Aluminium (CAS 7429-90-5)
Manganèse (CAS 7439-96-5)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Aluminium (CAS 7429-90-5)
Manganèse (CAS 7439-96-5)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aluminium (CAS 7429-90-5)
Manganèse (CAS 7439-96-5)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Non inscrit.

Inventaires Internationaux

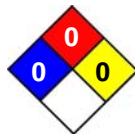
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication	07-décembre-2016
Date de la révision	-
Version n°	01
Autres informations	Classements NFPA Santé: 0 Inflammabilité: 0 Danger physique: 0 Échelle de danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

Classements NFPA



Liste des abréviations

NFPA : National Fire Protection Association.

Avis de non-responsabilité

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.